

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2023-09-21 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 21 septembre 2023 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Marcel Therrien, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Est absente : Annick Corbeil.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

9.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

9.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

23-09-47 Sur la proposition de Gilles Bernier
Appuyée par Denis Benoît
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

9.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2023

23-09-48 Sur la proposition de Linda Cournoyer
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2023 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

9.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 4 juillet au 8 septembre 2023 a été remis aux directeurs pour information.

9.5 Comptes à payer

23-09-49 Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Marguerite Desrosiers
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 12 septembre 2023, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de 146 743,64\$.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de juillet, août et septembre pour un montant de **48 877,49\$** (réf. : liste du 12 septembre 2023).

9.6 Correspondance

03/08/2023 Municipalité de Saint-David : résolution 2023-08-128 – la municipalité autorise l'installation d'une borne d'incendie au coin des Ste-Cécile et Vivian (c.c.)

9.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

9.7.1 Salaire de la directrice générale et secrétaire-trésorière (c.c.)

Dans le but de traiter les points 9.7.1, 9.7.2, 9.7.3 de l'ordre du jour les directeurs ont reçu copie du rapport administratif des employés de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

23-09-50

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité de majorer la rémunération annuelle de madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière de 4% pour l'année 2024 et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif.

9.7.2 Salaire - Coordonnateur (c.c.)

23-09-51

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Richard Potvin

Il est résolu à l'unanimité de majorer la rémunération annuelle de monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur de 4% pour l'année 2024 et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif.

Il est de plus résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre accepte la demande du coordonnateur à l'effet d'être dispensé de se présenter au travail les vendredis et ce, pour la période débutant le 16 décembre 2023 et se terminant le 14 avril 2024; portant ainsi la semaine de travail à 28 heures durant ladite période et que celui-ci doit rester disponible pour la Régie en cas d'urgence.

9.7.3 Salaire - Coordonnateur adjoint (c.c.)

23-09-52

Sur la proposition de Robert Charron
Appuyée par Denis Benoît

Il est résolu à l'unanimité de majorer la rémunération annuelle de monsieur Martin Dumais, coordonnateur adjoint de 2\$/heure pour l'année 2024 et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif.

9.7.4 Adoption des prévisions budgétaires 2024 (c.c.)

Après délibérations et étude des prévisions budgétaires 2024 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

23-09-53

Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Marguerite Desrosiers
Il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre pour l'exercice financier 2024, au montant de 1 581 435\$, comme suit :

REVENUS

Consommation d'eau – Vente aux municipalités	1 109 000\$
Entrées d'eau et loyers de compteur	9 400
Autres revenus	7 230
Quote-part A.I.B.R. – Règlement 2009-02	324 980
Quote-part A.I.R.R. – Membranes - Membres	50 135
Intérêts sur placements	5 555
Appropriation du surplus – Pompe et camion	25 000
Appropriation du surplus – Membranes	50 135
TOTAL DES REVENUS	1 581 435\$

DÉPENSES

Administration générale

Conseil d'administration	21 500\$
Gestion financière et administrative	79 810
Greffe	5 000
Autres dépenses	34 300
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	140 610\$

Hygiène du milieu

Administration	26 300\$
Purification et traitement de l'eau	1 014 780
Réseau de distribution de l'eau	311 910
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	1 352 990

Frais de financement

Frais de banque	200\$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	200\$

AFFECTATIONS

Immobilisations – Ameublement	2 500\$
Réserve – Pompe et camion	25 000
Affectation du surplus accumulé	50 135
Immobilisations – Réseau d'aqueduc	10 000
TOTAL DES AFFECTATIONS	87 635\$

TOTAL DES DÉPENSES **1 581 435\$**

9.7.1 Affectation du surplus non affecté au surplus affecté

23-09-54

Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Marcel Therrien
Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre affecte la somme de 25 000\$ de son surplus non affecté à son surplus affecté soit :
- 10 000\$ pour le remplacement des pompes
- 15 000\$ pour le remplacement des camions.

9.8 Varia ouvert

9.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

9.10 Levée de la séance

23-09-55

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière